



Journée-débat **22 novembre 2016**

La santé mentale dans l'habitat social : aller vers un diagnostic partagé ?

Lieu : Aux Salons du Relais
Hôtel Kyriad Paris Est
4 rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS

PROGRAMME

Les organismes sont confrontés aux problèmes de gestion de locataires dont le comportement peut mettre à mal le vivre ensemble. Ils sont soit dans des positions extrêmes de repli qui laissent craindre des problèmes non gérés dans la sphère privée, soit dans des comportements agressifs envers les autres locataires et/ou le personnel de proximité et les situations de dialogue deviennent très tendues, générant une anxiété plus ou moins forte, soit dans des comportements symptomatiques de troubles psychiques qui peuvent laisser les acteurs autour dans une grande perplexité par rapport à l'issue possible du problème.

Ces difficultés se sont accrues avec la fragilisation sociale et économique des ménages ces 15 dernières années, avec des sphères de socialisation (et donc d'entraide) comme le travail, la famille, la sphère amicale, la participation à la vie publique, qui se sont réduites, limitant ainsi la « surface de contact » avec les autres (ceux qui peuvent repérer les difficultés, faire parler, accompagner).

Face à ces problèmes, le personnel de proximité est souvent en première ligne (et le dernier rempart ?) pour observer, identifier le problème. Il est assez souvent démuné pour identifier précisément le problème, le caractère complexe, dangereux, temporaire ou durable et orienter vers les partenaires en capacité de traiter les maux ainsi détectés.

Concomitamment, l'univers de prise en charge psychiatrique a beaucoup évolué, avec de nombreuses fermetures de lits d'hôpitaux, mais aussi un développement de soins ambulatoires. Mais se rapprocher des lieux d'habitat implique des moyens de proximité, ce qui peut laisser craindre des écarts entre les territoires.

Certains organismes ont réussi, sur la base de situations très délicates à traiter - comme le syndrome de Diogène qui impacte les modes d'habiter, incommode le voisinage, et est souvent synonyme de situations d'abandon pour le locataire atteint du symptôme - à initier un travail partenarial autour du traitement de la situation de ménages en grande difficulté avec leur environnement. Ces retours d'expériences permettent de partager les enjeux : des diagnostics partagés sur des cas de personnes en souffrance psycho-sociale, en souffrance psychologique ou psychiatrique, une identification des marges de progrès raisonnables et acceptables en vue de limiter les risques pour les locataires, les professionnels, la mise en place des outils partagés pour travailler sur ces situations de concert...

Ces dernières années, les Directions des ressources humaines, les Directions clientèles et les Directions sociales des organismes ont été très souvent interpellées par ces problèmes : quels outils pour les équipes de gestion et/ou de proximité ? Quelles relations développer avec les partenaires extérieurs, en particulier la confiance réciproque, puis le partage des enjeux ? A quel moment les interpellier ? Comment travailler avec le voisinage ? Comment gérer en urgence ? Comment gérer dans la durée ? Quel retour sur les expériences d'appartements thérapeutiques et à quelles conditions ce type de produit peut-il répondre à un besoin, tout en étant sécurisé pour le bailleur ?

Autant de questions à se poser en croisant les points de vue entre professionnels du logement social et professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale.

Pilote : ARPEJ

9h00 - 9h15 **Accueil des participants, café**

9h15 - 9h30 **Présentation de la journée par Joël GUILLOUX, Président d'Habitat Social pour la Ville**

Matinée expertise

9h30 - 11h00 **Intervention du Docteur Dolorès TORRES, psychiatre des hôpitaux et chef de service d'un secteur de psychiatrie à Marseille (hôpital Edouard-Toulouse). Spécialisée dans la question de la santé mentale communautaire. Présidente de l'association ARPSYDEMIO.**

- Qu'est-ce que la pathologie psychiatrique et comment en identifier les différentes formes ?
- *Exemple de l'évolution des personnes souffrant de troubles psychotiques en appartement ?*
- Comment interpellier les partenaires et que peut-on attendre de ces contacts ?

Projection du film « Un Toit pour Soi » de A. BOUVAREL et M. SPRUNG, du centre audiovisuel de Lorquin : des usagers s'expriment sur leur maladie, leur problème d'habitat...

Echanges avec la salle

11h00 - 12h15

Isabelle NONY est sociologue. Elle intervient en tant que consultante auprès de diverses associations, en particulier en **analyse des pratiques professionnelles de travailleurs sociaux impliqués dans le logement et l'hébergement.** Elle a publié : « **La coquille et le balcon, pour une anthropologie du domicile** », Santé Mentale, Septembre 2012 ; et « **Le kaléidoscope du domicile** », VST, Erès éditeur, décembre 2012.

Elle étudie **l'articulation entre la santé mentale, les troubles de l'habiter et le domicile** :

- Comment la maladie mentale transforme la manière d'habiter ?
- Accompagner le savoir habiter : la fonction d'habiter un espace privatif et ce qui peut se jouer dans l'occupation des parties communes ?
- Les impacts sur l'organisation du travail des intervenants dans les structures d'hébergement et les logements ?

Echanges avec la salle

12h15 - 13h30 : Déjeuner pris en commun sur place

Après-midi : Apport d'expériences et de témoignages

13h30 - 14h30

Témoignage d'acteurs d'un territoire moyen (Chaumont) qui s'engagent dans l'expérimentation des travailleurs pairs, et d'un travailleur pair qui fait partie du dispositif mis en place à Chaumont

Fanette ANCELOT, Coordinatrice GEM52 / Chargée de projet UDAF52 :

- L'inscription du GEM 52 (groupe d'entraide mutuelle) dans une dynamique de réseau
- Le projet engagé par l'UDAF 52 et ses partenaires dans le cadre de l'appel à projet DIHAL (« un chez soi d'abord projets innovation sociale ») : d'une première série de constats sur des situations problématiques d'incuries et de violences ressenties et vécues par les partenaires institutionnels, à un diagnostic posé courant 2016, à la mise en place d'un dispositif partagé de travailleurs pairs
- Le choix de l'expérimentation entre 5 partenaires ; la réponse partagée pour intervenir auprès de personnes souffrant d'isolement et de souffrance psychiques...

Isabel TENNE : pair-aidante :

- Les conséquences de la maladie dans son histoire de vie ?
- S'engager dans un dispositif de pair-aidance : que signifie, intervenir auprès de personnes isolées, atteintes de souffrances psychiques dans le logement ? Quel enjeu à travers ce rôle du travailleur pair ?

Christel LARRAZE, Direction des Structures du sud Centre Hospitalier de la Haute-Marne, **Christian BURTE**, Chargé de mission proximité et cadre de vie Chaumont-Habitat

- Echanger sur les problèmes rencontrés, apprendre à se connaître et travailler ensemble...
- Pourquoi et comment se sont-ils inscrits dans le dispositif ?

Echanges avec la salle

14h30 - 15h30

Intervention à trois voix : Métropole de Lyon / ABC Hlm / Centre Hospitalier Lyonnais

Penser, organiser, expérimenter un mode de fonctionnement en réseau, pour favoriser une acculturation, travailler sur des situations particulières, commencer à structurer sur un territoire des partenariats opérationnels, poser un cadre d'échange pour réfléchir sur une nouvelle réponse (souple) en matière d'habitat avec des services associés, un modèle économique pour cette réponse nouvelle...

Karine ZIMERLI-BOCACCI chargée de mission accès logement des publics prioritaires Métropole de Lyon - Direction de l'Habitat et du Logement :

- Historique et évolution des dispositifs de travail depuis 2002
- Les retours des expérimentations et les réflexions avancées : s'acculturer à travers des temps de formation-action ; penser le fonctionnement en réseau sur des territoires ; élaboration d'un site internet, d'un guide...

Centre Hospitalier Lyonnais (sous réserve) :

- Ce que l'acteur hospitalier vient chercher dans l'expérimentation, ses attentes, la manière dont il pose un regard sur sa pratique par rapport aux autres acteurs d'un territoire qui sont confrontés à des problèmes à résoudre...

Cecile FLANDINET, responsable sociale Lyon Métropole Habitat

- Expériences de la sous-location de logement, soins dans les logements, gardiens sensibilisés au thème de la santé mentale dans les quartiers QPV : quelles questions se posent les organismes dans le jeu d'acteurs ? Comment s'organisent-ils pour s'impliquer dans le jeu d'acteurs ? Quels produits spécifiques pour apporter une réponse adaptée en termes de logement, de quartier ?

Echanges avec la salle

15h30 - 16h30

Intervention conjointe de Marianne AUFFRET en charge des équipes mobiles au sein d'Aurore et Michèle ATTAR, Directeur Général de Toit et Joie, bailleur à l'initiative de la mise en place de l'expérimentation avec Aurore

- Genèse et co-construction d'une expérimentation en 2013 des « équipes mobiles » à Paris avec l'opérateur Aurore : mettre en place de nouveaux modes d'intervention face à des publics toujours plus précarisés, de l'isolement, des nouvelles formes de cohabitation, des personnes souffrant de troubles psychiques,
- Principes et modalités de travail, affirmer et connaître les domaines de compétence de chacun, les articuler...
- Retour sur expérience : bilan, évolution, impact sur les organisations, les métiers, les modalités d'accompagnement du bailleur ; perspectives avec l'opérateur Aurore...

Echanges avec la salle

16h30

Présentation par l'organisme Plaine Commune Habitat de la plateforme mise en place de manière expérimentale sur le territoire de Saint Denis, avec un poste interne bailleur de coordination et d'accompagnement des interventions : quelle plus-value sur le territoire et pour l'organisme ?

Nassira ABBAS, Directrice des Politiques Sociales, accompagnée de **Tania BERKI, coordinatrice**, **Jean-François LEONTE, Directeur du Département Politiques locatives et sociales**.

16h45

Synthèse de la journée par Joël GUILLOUX, Président d'Habitat Social pour la Ville

Frais de participation
Journées-Débat

Adhérents :

1^{er} participant 200 €, 100 € participants suivants

Non-adhérents :

1^{er} participant 450 €, 225 € participants suivants

Collectivité locale parrainée par un adhérent : 250 €

Association locale parrainée par un adhérent : 200 €

Pour s'inscrire, cliquer en bas de cette page sur le bouton jaune « Pour m'inscrire, je clique ici »

A paraître

Programme des journées et ateliers 2017

Pour nous rejoindre le 22 novembre 2016...

Une adresse

Les Salons du Relais – Kyriad Hôtel Paris Est
4, rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS

Accès par le parvis de la Gare de l'Est (où se trouvent tous les taxis)...ne pas sortir de l'enceinte de la gare. Longer la façade de la gare, par le parvis.

Les salons sont au 1^{er} étage.

Transport/voiture

Bus : 30, 31, 32, 38, 39, 46, 47, 54, 56 et 65.

Métro : Lignes 4, 5 ou 7 – Station Gare de l'Est.

RER B ou D - Station Gare du nord, puis marcher quelques minutes.

RER E – Station Magenta, puis marcher quelques minutes.

Accès boulevard périphérique : Porte de la Chapelle ou Porte de Bagnole direction Gare de l'Est. Un parking public se trouve à proximité.

CARTE & ACCÈS



POUR M'INSCRIRE JE CLIQUE ICI

Une inscription par participant